EAMAU

Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

---

6ème Session extraordinaire du Conseil d'Administration

DELIBERATION

ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)
du 21 au 23 juillet 2015

DELIBERATION DE LA VIe SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EAMAU

ABIDJAN, 23 juillet 2015

Le conseil d'administration de l'EAMAU s'est réuni en sa VIe session extraordinaire le 23 juillet 2015 à Abidjan en République de Côte-d'Ivoire.

Etaient présents :

La République du Bénin ;

Le Burkina Faso ;

La République du Cameroun ;

La République Centrafricaine ;

La République du Congo ;

La République de Côte d'Ivoire ;

La République Gabonaise ;

La République de la Guinée Bissau ;

La République de Guinée Equatoriale ;

La République du Mali ;

La République du Niger ;

La République du Tchad ;

La République Togolaise.

Etait absente :

La République du Sénégal.

Les travaux de la session ont été précédés d'une cérémonie d'ouverture solennelle.

I-LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Deux allocutions ont été prononcées à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture : le mot du Directeur général de l'EAMAU et le discours d'ouverture du Président du Conseil d'administration.

Dans son intervention, le Directeur Général pi, Monsieur **TCHINI Kodjo Mawuena**, a d'abord remercié la République de Côte-d'Ivoire pour avoir accepté d'accueillir cette session extraordinaire. Il a ensuite présenté le bilan académique et institutionnel de l'Ecole depuis sa création jusqu'à ce jour. Il a enfin relevé les défis futurs auxquels doit faire face l'Ecole, notamment les activités marquant le 40e anniversaire.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Conseil d'Administration, Monsieur **GNAMIEN Konan,** Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la République de Côte d'Ivoire, a en premier lieu remercié le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour avoir autorisé la tenue de la présente session. Il a en deuxième lieu souligné les enjeux de la présente session en précisant les points essentiels qui feront objet de discussion, notamment l'adoption des textes révisés, l'adoption du budget 2016 et la désignation des nouveaux dirigeants. Il a en troisième et dernier lieu souhaité bon séjour à tous les participants.

II- LES TRAVAUX DE LA SESSION

Le Conseil a délibéré sur les points suivants prévu à l'ordre du jour :

1-Présentation du rapport du comité des experts ;

2-Examen et adoption des textes révisés ;

3-Examen et adoption du budget 2016 ;

4- Examen de la grille salariale ;

5-Désignation des nouveaux dirigeants ;

6- Examen et adoption des projets de résolution et décisions;

7- Divers.

1-Le rapport du comité des experts

La présentation du rapport du comité des experts a fait l'objet d'observations d'ordre général, notamment :

-la nécessité d'un tableau comparatif entre les grilles salariales ancienne et nouvelle ;

- l'éclaircissement sur la formation en transition énergétique ;

- la situation des étudiants Gabonais : leur non-participation au concours et leur nombre à l'Ecole;

- la pertinence de la création du titre honorifique de docteur honoris causa ;

- l'amélioration de la motion de remerciement en incluant la gratitude des participants à Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la Côte d'Ivoire ;

- l'intitulé de chaque texte dans la résolution adoptée;

- la clarification sur l'indemnité de départ de l'équipe intérimaire ;

- le problème des contributions des Etats ;

- la grille salariale et l'augmentation de salaire.

A la lumière des explications et des amendements, le rapport du comité des experts a été adopté.

2- Examen et adoption des textes

Le conseil a examiné les textes proposés et les a adoptés après discussions et des modifications de forme. Il s'agit de :

- la convention portant création, organisation et fonctionnement de l'EAMAU ;
- l'accord de siège entre l'Etat togolais et l'EAMAU ;
- les statuts de l'EAMAU ;
- le statut général du personnel ;
- le statut particulier des enseignants.

3- Examen et adoption du projet de budget, exercice 2016

Le projet de budget, exercice 2016, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de un milliard huit cent soixante et deux millions neuf cent soixante-quatorze mille (1 862 974 000 F) a fait l'objet des préoccupations, notamment le nombre des étudiants boursiers, l'égalité des frais de scolarité des étudiants privés et étudiants boursiers, le taux de la contribution de solidarité des Etats, les services extérieurs, le logement des étudiants, le coût de l'organisation du grand jury, les frais de transport et les missions.

A l'issue des débats, le budget, exercice 2016, a été adopté par acclamation.

4- Examen de la masse salariale

Le conseil a décidé de maintenir le statu quo pour la rémunération des dirigeants. Mais, sur le point relatif à la grille salariale et à l'augmentation de salaire du personnel, il est demandé à la direction de présenter un document plus lisible, indiquant les indemnités supprimées, les nouvelles indemnités, ainsi que l'écart constaté entre la situation actuelle et la nouvelle situation. Dans ce contexte, l'augmentation proposée est acceptée, soit 19, 33% pour le personnel enseignant permanent et 9,09% pour le Personnel administratif, technique et de service. Toutefois, cette augmentation sera applicable à compter de janvier 2016.

5- Désignation des nouveaux dirigeants

Le conseil a écouté le rapport du processus de recrutement conduit par le cabinet AfricSearch. Il en ressort que 80 dossiers ont été enregistrés, soit 9 dossiers pour le poste de Directeur général, 6 dossiers pour le poste de directeur des affaires académiques et de la scolarité, 58 dossiers pour le poste de directeur de l'administration et des finances et 7 dossiers pour le poste de directeur de la recherche et du développement.

A l'issue du processus de recrutement, une liste restreinte retenue a été présentée au conseil et se décline de la manière suivante :

- 5 candidats pour le poste de directeur général ;

- 5 candidats pour le poste de directeur des affaires académiques et de la scolarité ;

- 3 candidats pour le poste de directeur du développement et de la recherche ;

- 4 candidats pour le poste de directeur de l'administration et des finances.

Au terme des échanges, le conseil a décidé de désigner les candidats en première position selon l'ordre de classement proposé par le cabinet de recrutement ainsi qu'il suit :

Directeur Général : DEMBELE Moussa, doctorat PhD en Architecture, nationalité malienne ;

Directeur des affaires académiques et de la scolarité : YAVO Philippe, PhD en Architecture, nationalité ivoirienne ;

Directeur du développement et de la recherche : NDONGO NGUENDIA Archille, Architecte, nationalité camerounaise ;

Directeur de l'administration et des finances : APETOH DZULAMEDJI Komi, master en management des entreprises, nationalité togolaise.

Il est décidé que les nouveaux dirigeants prennent fonction au plus tard le 1er septembre 2015.

6- Adoption des projets de résolutions et décisions

Le conseil a adopté 5 résolutions et a pris 4 décisions ainsi qu'une motion de remerciement.

7- Divers

Au titre des divers, le conseil a écouté un compte rendu sur l'évolution de la procédure judiciaire engagée contre les anciens dirigeants de l'école et a exhorté la nouvelle équipe à suivre l'évolution de ce dossier pour un aboutissement heureux.

Le conseil a par ailleurs félicité l'équipe dirigeante intérimaire et a demandé de prendre les dispositions nécessaires en vue de procéder dans les meilleures conditions à la passation de service.

Il est également rappelé que le ministre de l'enseignement supérieur de la République du Tchad assurera la présidence du Conseil d'administration.

Enfin, le titre honorifique de docteur « Honoris causa » sera décerné au Président de la République de la Guinée Equatoriale à l'occasion du 40e anniversaire de l'école.

Une cérémonie de clôture a mis fin aux travaux et a donné lieu à la lecture des décisions, résolutions et de la motion spéciale de remerciement suivie des interventions du Président du conseil d'administration sortant et du Président du conseil d'administration entrant.

Fait à Abidjan, le 23 juillet 2015

Pour le conseil d'administration

Le Président

Ecole des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme
Le Président du C. A.

GNAMIEN Konan